

**STAGE ETE**  
**« Les années 80 »**  
**4 au 7 août 2026**

**FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

E-Mail : .....

Date de naissance : .....

OUI, je souhaite m'inscrire au stage d'été 2026  
« Les années 80 » organisé par l'association  
« Haut les Chœurs ! »  
à Génelard (71) du 4 au 7 août 2026, et je choisis :

Formule A  Formule B  Formule C   
(voir le détail des formules proposées dans le  
tableau « frais d'inscription »)

Je joins mon chèque d'acompte de 60€ par  
personne à l'ordre de « Haut les Chœurs ! ».

Je règle l'acompte par virement bancaire sur le  
compte de l'association « Haut les Chœurs ».

Mon âge :  
 J'ai 18 ans et plus  
 Moins de 18 ans, adulte responsable : .....

Mon pupitre :  
 Soprano  Alto  Ténor  Basse

Signature

(l'adulte responsable pour les mois de 18 ans) :

Par ma signature, j'accepte que d'éventuelles photographies et vidéos  
où je figurerais soient réalisées lors du stage, et j'autorise l'association «  
Haut les Chœurs ! » à les diffuser (presse, médias, réseaux sociaux). Par  
ma signature, j'atteste également avoir pris connaissance des éventuelles  
conséquences financières d'un désistement.

**David AUBRET**

Diplômé du Conservatoire National de Région de  
Dijon dans les années 90, il est lauréat de concours  
nationaux et internationaux à l'accordéon classique et  
en musique de chambre.

Enseignant en Education Musicale jusqu'en 2017, il  
décide alors de se consacrer pleinement à la direction  
de chœur, une activité qu'il affectionne depuis toujours.  
David a autant de plaisir à diriger des œuvres du  
répertoire classique, de musique sacrée, qu'un  
répertoire de chanson française ou de pop-rock  
internationale.

Avec le succès grandissant des trois premières éditions  
des stages chorale, il continuera à donner toute son  
énergie et sa rigueur qui font de lui le chef de chœur  
passionné qu'il est.



**Hugo DESSAUGE** (claviers)

**David GUILHEN** (basse)

**Paul GWOZDZ** (guitares)

**Benjamin TESSIER** (batterie)

Ces 4 acolytes, musiciens professionnels, se connaissent  
et travaillent ensemble depuis de nombreuses années,  
ce qui leur vaut une solide complicité humaine et  
musicale, que ce soit en sillonnant régulièrement  
la France (notamment au sein de « Les Années 80 -  
La Tournée ») ou bien en enseignant leur propre  
instrument. En une décennie, ces passionnés sont  
également devenus des habitués des projets chorale  
menés par David, toujours friands de ces moments de  
partage conviviaux !

EB Cézéx - 118 06 33 71 15 48 - Ne pas jeter sur la voie publique

L'association

**« Haut les Chœurs ! »**

présente son

**Stage d'été - Chorale**

**« Les années 80 »**



**À GÉNELARD (71)**

**du 4 au 7 août 2026**

Au programme :

*Versions chorales de chansons  
des années 80*

*Direction artistique :  
David AUBRET*

## Préparation au stage

Tous les inscrits se verront remettre les partitions au programme et recevront les fichiers de travail au format mp3 deux mois avant le début du stage, par voie électronique.

Ceci permettra à chacun d'effectuer un travail d'écoute et d'apprentissage des chansons et évitera, lors du stage, un déchiffrage fastidieux. Ce système permettra une production finale de meilleure qualité lors du concert de fin de stage.

Vous pouvez participer au stage d'été « Années 80 » que vous soyez choriste débutant ou confirmé.

C'est peut-être l'occasion de découvrir un nouveau loisir, dans une ambiance musicale chaleureuse, telle que notre chef de chœur sait la créer.

### **IMPORTANT**

Le nombre de participants à la semaine chantante consacrée aux chansons des années 80 est limité à 180 choristes, sur la base de pupitres équilibrés.

Les choristes de moins de 18 ans doivent être représentés par un adulte responsable, également inscrit au stage.

Association « **Haut les Chœurs !** »

Siège social : Mairie - 71420 GENELARD

Renseignements et envois postaux :

**David AUBRET**

**76 Rte de Martigny-le-Comte**

**71120 BARON**

**Tél : 06 84 36 98 82**

hautleschoeurs71@gmail.com

## Déroulement du stage

Le stage se déroulera à la salle des fêtes de Généralard.

### **Horaires des trois premières journées :**

10h – 12h : Échauffement et répétition chœur

12h – 14h30 : Pause déjeuner

14h30 – 16h : Répétition chœur

16h30 – 17h : Pause

17h – 18h30 : Répétition chœur

### **Répétition avec les musiciens :**

Jeudi 6 août de 14h30 à 18h.

### **Concerts de fin de stage :**

Vendredi 7 août à 17h30 et 21h, au parc des expositions de Charolles.

### Répertoire

Au cours de ces quatre journées de travail, il sera pour chacun d'entre nous l'occasion de (re)découvrir les chansons des années 80 dans un programme d'une dizaine de chansons qui seront interprétées à quatre voix mixtes.



## Frais d'inscription

FORMULE	Tarif Adulte	Tarif Jeune -de 25 ans (à partir de 10 ans)
<b>A. Stage seul</b>	165€	100€
<b>B. Stage</b> + 4 repas de midi + repas du vendredi soir	235€	170€
<b>C. Stage</b> + 4 repas de midi et 4 repas du soir	270€	205€

### Règlement des frais d'inscription

Un chèque de 60€ d'acompte accompagnera le formulaire de demande d'inscription. Ce chèque sera encaissé à réception. Possibilité de régler par virement bancaire : RIB fourni par l'association.

En juin 2026, les inscrits recevront un mail indiquant les versements à effectuer pour régler le solde d'inscription.

Le nombre d'inscrits par pupitre étant limité, les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée. Dans le cas du dépassement de l'effectif, les choristes qui ne pourraient être inscrits se verront retourner leur chèque d'acompte.

En cas de désistement, quel qu'en soit le motif, après le 15 juin 2026, l'acompte de 60€ ne pourra être remboursé (frais engagés). Après le 5 juillet 2026, 50% des frais d'inscription seront retenus, et à partir du 25 juillet, plus aucun remboursement ne sera possible.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :**

**15 juin 2026**